

LABEL BLEU MARINE de la sûreté maritime et portuaire

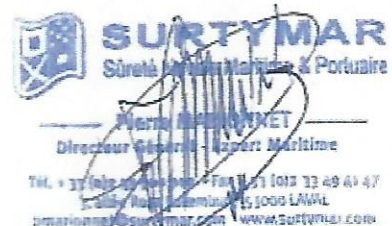


2016

Monsieur Pierre MARIONNET, Directeur de l'Agence SURTYMAR à l'honneur et le plaisir de remettre le présent LABEL BLEU MARINE, pour l'année 2016, à Monsieur Macka BARRY Directeur Général de la société LAGUIPRES SECURITE,

Le label BLEU MARINE de la sûreté consacre après audit les efforts et la constance de la société qui le reçoit, en matière de formation à la sûreté maritime et portuaire.

Fait à Conakry, le 5 août 2016,



*SURTYPAR est un **Organisme de Sûreté Habilité (OSH)** par l'Etat, par arrêté ministériel (renouvellement pour 5 années) du 12 novembre 2013 - J.O.R.F. du 22 novembre 2013 (pour tout type de navire et pour tout type d'installation portuaire).*

*SURTYPAR est un **Centre de Formation Maritime agréé (CFM)**, pour la sûreté maritime et portuaire, par décision (renouvellement pour 5 ans) n° 1445 du 25 novembre 2013, de Monsieur le Directeur des Affaires Maritimes.*

*SURTYPAR est **Partenaire de la Défense Nationale** par arrêté ministériel en date du 24 novembre 2014 portant attribution de cette qualité en vertu de l'article L. 4211-1, du Code de la Défense.*